

LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

JANVIER 1999 - N° 88

BOIS DE BOULOGNE ET BERGE DE SEINE.

La berge est pittoresque, près de 3 kms en bordure du Bois. Peu fréquentée, bien dégradée, cette très belle promenade entre la passerelle de l'Avre et le Pont de Puteaux va être aménagée, des bosquets seront créés, le sentier partiellement engazonné. Les travaux seront en partie terminés dès l'été prochain.

Un autre aménagement souhaité : celui du stade J.P. Wimille.

Deux plateaux omnisports, des aires de saut, de lancer de poids, de football, des vestiaires, des douches sont au programme de travaux qui commencent prochainement : travaux importants, chers (près de II millions, sauf dépassement !) Mais souhaités par une population importante de jeunes sportifs.

Nous avons appris ces bonnes nouvelles au Conseil d'arrondissement où tous les habitants peuvent assister. Le prochain aura lieu le 12 janvier., à la Mairie de notre arrondissement.

ANTENNES PARABOLIQUES INDIVIDUELLES

Vous nous avez posé cette question : leur installation est soumise à un ensemble de réglementations qui visent à limiter les risques esthétique et sécurité, et aussi à préserver une liberté fondamentale de réception.

Un propriétaire, un gérant (textes européens) ne peuvent s'opposer, sans motif sérieux et légitime (taille, emplacement..) à l'installation d'une antenne extérieure individuelle.

Lorsque le dispositif est situé dans le champ de visibilité d'immeubles ou d'édifices protégés par la loi sur les monuments historiques ou dans un site inscrit de Paris, les utilisateurs doivent formuler une demande d'autorisation

Vous avez raison de vouloir connaître cette réglementation devant une floraison d'antenne qui étonne : : une promenade sur la Seine est, à ce titre, bien troublante.

COTISATION 1999 : elle reste au même montant : 80 frs/an.

A régler à XVI^e DEMAIN, 4 place de Mexico 75.116. Un grand merci d'avance

1998 PORTES OUVERTES AUX ASSOCIATIONS

A la mairie du XVI^e, notre Maire P.C. TAITTINGER nous recevait : une réelle réussite, à nouveau : beaucoup d'associations, de visiteurs, et souvent des arrondissements voisins...

Et nous avons ouvert, à nouveau, un cahier de « doléances et suggestions ». Nous aurions dû inverser les termes ! des propositions, certes, mais surtout des doléances adressées indifféremment à l'administration à des voisins, des professionnels... des Elus ! Une sage inversion aurait peut-être évité quelque animosité... peut-être !

Dossiers évoqués : PISCINE MOLITOR : projet attendu, indispensable, repoussé d'année en année au grand dam des familles, des sportifs, des écoliers .

AQUARIUM TROCADERO : réponse donnée à ce sujet, au cours d'un récent C.I.C.A, en Octobre : les crédits 1998 sont épuisés... le projet sera sans doute repris par le Conseil de Paris, en 1999. ... Enfin, espérons-le !

LA COULEE VERTE fait toujours couler beaucoup d'encre : certains regrettent la pugnacité des riverains contre le projet de construction des immeubles Porte d'Auteuil liés à cette réalisation. D'autres parlent d'arborétum, de piste cyclable, de piste de patins à roulette ou de skate board....

LA PROPLETE préoccupe tous. « la rue aux toutous, on glisse sur leurs odorants dépôts.. et nos impôts financent les chutes », « les pigeons, les rats pullulent, rue des Vignes », « les déchets de poissons, de légumes à la fin des marchés », « l'envahissement invraisemblable, partout des crottes de chiens : Villa Victor Hugo, rue Boileau, rue des Perchamps, bld Exelmans, rue Copernic, Avenue d'Eylau »....

LA SECURITE : « tant de vélos, de motos circulant sur les trottoirs » « les autos qui y stationnent ! », « le stationnement sauvage des autos », « les stationnements supprimés, sans avertissement, sans création complémentaires de parkings ».....mais les parkings existants ne sont pas tous occupés, avouons-le !

On réclame des feux rouges respectés... même par la police, des enrégistresurs de vitesse, une répression policière plus visible, des éclairages mieux étudiés (rue F ? Gérard, vrai coupe-gorge)... un « stationnement réglementé, sanctionné, des prostitués des deux sexes » !!

Beaucoup de nos « écrivains » nous disent s'être plaint, recevoir des réponses dilatoires, à la limite de la correction « problème important, on s'en occupe » Quand, comment ? une pétition serait, nous dit-on , restée sans réponse.

Et comment prendre en compte les cloches de l'Eglise de l'Assomption ? les uns s'enchantent de leur carillon, les autres demandent pour qui, pourquoi, un bruit nouveau !

Le sentiment d'insécurité, de rejet de la saleté, de la « délinquance mineure » s'accroît d'année en année. Des mesures coercitives, cohérentes peuvent elles être édictées ? Trop difficile, illusoire.... Trop chères ?

PROCHAINES PORTES OUVERTES, en l'an 2.000.

EAUX ET ASSAINISSEMENT à PARIS

Une commission consultative d'usagers des services publics vient d'être créée par la Mairie de Paris.

Cette création était évoquée depuis plusieurs années déjà : elle a pour but d'informer les usagers, par l'intermédiaire de leurs associations représentatives, de l'organisation et de la tarification des services publics, elle doit recueillir leurs opinions, leurs suggestions en vue de l'amélioration des services et – sauf en cas d'urgence - émettre un avis, avant une mise en œuvre, des projets de modification concernant directement les usagers.

Cette commission présidée par le Maire de Paris est composée de 21 membres avec voix délibérative. J. TRILLON, membre de notre bureau y représente la Plateforme.

Il se tient à votre disposition si vous avez suggestion ou demande de précision.

Quelques informations et chiffres utiles :

- consommation domestique moyenne en eau d'un ménage parisien 274 litres/jour (en augmentation de 24 % en 5 ans.
- Consommation journalière totale, en moyenne, d'eau potable, à Paris, 750.000 m³ acheminés au robinet des utilisateurs à travers 1.800 kms de conduites
- Réseau parallèle acheminant quotidiennement 400.000 m³ d'eau non potable pour les services publics (nettoyage des rues, égouts ; arrosage, etc..)
- Assainissement : 2,3 millions d'eaux usées, traitées journallement, par des stations d'épuration et évacuées par 2.100 kms d'égouts et 170 kms de grands collecteurs.

Le prix de l'eau est fixé par la Ville : 14 f.80 / m³ (eau : 38 %, redevances et assainissement : 32,50 %, autres redevances et taxes : 29,3 %)

Des travaux importants et de longue haleine (15 ans au minimum) d'un coût élevé, sont entrepris pour remplacer toutes les canalisations en plomb du réseau jusqu'à l'arrivée au compteur – le remplacement de celles des immeubles sont à la charge de ceux-ci.

Des organismes essentiels : S.A.G.E.P. : produit l'eau potable de Paris (eau de source, captage dans Seine et Marne).

Contrôle et coordonne la distribution, la qualité et la sécurité de l'approvisionnement.

S.I.A.A.P. : 270 communes : les stations d'épuration traitent chaque jour, 2,3 millions de tonnes d'eaux usées : la plus ancienne Achère, Valenton, Noisy le Grand, Colombes.

Ce traitement nécessite plusieurs opérations techniques et biologiques pour donner des eaux pouvant être rejetées dans les cours d'eau, en préservant le milieu naturel..

Un troisième organisme assure le contrôle biologique et bactériologique de l'eau :: le C.R.E.C.E.P., laboratoire indépendant agréé par le Ministère de la Santé

Les eaux de consommation sont distribuées par :

RIVE DROITE : Compagnie des eaux de Paris (Générale des Eaux)

RIVE GAUCHE : Eau et Force Parisienne des eaux (filiale de Vivendi – lyonnaise des eaux)

Ces organismes établissent les factures de consommation.

XVI° DEMAIN écrit à la R.A.T.P. :

Deux questions que vous nous adressez : Prévoyez-vous d'équiper certaines stations de métro de notre arrondissement d'escalators ?

Beaucoup de personnes âgées dans le XVI trouvent qu'ils font cruellement défaut : par exemple, entre les quais et la rue, à Michel Ange Molitor, il y a près de l'équivalent de 4 étages !

Prévoyez-vous, à court ou moyen terme, de construire ou d'aménager des autobus pour les rendre plus facilement accessibles aux handicapés, notamment en fauteuils roulants ? Une expérience pourrait en être tentée dans le XVI°.

Bien entendu, nous vous communiquerons dans une prochaine lettre la réponse reçue.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Une nouvelle commission sur ce sujet vient d'être créée à l'initiative du Maire de Paris.

Deux réunions ont déjà eu lieu en décembre. Cette commission, à laquelle participe la Plateforme, devrait décider, le plus rapidement possible des mesures à appliquer pour lutter contre ce véritable fléau.,

Vous pouvez donc nous communiquer vos doléances, vos propositions.

Une adresse utile à ce sujet : Vos plaintes peuvent être envoyées, aussi, à la Préfecture de Police, Direction de la protection du public, 6° bureau, 12/14 quai de Gesvres, 75.004.

LE CONGRES DU CARNACQ

Ce Carrefour National des associations d'habitants et Comités de quartiers a réuni, à Grenoble, les 14 et 15 novembre dernier, environ 4.000 délégués venus de plus de 50 villes, sur le thème « Ville centre, agglomération et quartier à la recherche d'un nouvel équilibre ».

XVI° DEMAIN y était représenté par Claude FRANCK, membre de notre Conseil d'administration.

Il est certes difficile de résumer en quelques lignes deux journées de travaux, conférences, commissions animées par des urbanistes, des sociologues, de nombreux responsables municipaux, dont le Maire de Grenoble.

Quelques flashes : la Ville a changé d'échelle : en France, plus des $\frac{3}{4}$ des habitants sont des citadins. En 30 ans, la « tâche urbaine » a doublé, d'où déséquilibre.

La mobilité quotidienne a fortement augmenté, au profit malheureusement de la voiture. Les déplacements domicile/travail ne constituent plus que 30 % des déplacements totaux. Et 1/4 des enfants de maternelle y vont en auto !

Le développement économique ne va pas de pair avec celui social.

Les technologies nouvelles de communication (téléphone, internet) introduisent des modifications du lien social : le quartier n'est plus le lieu privilégié des échanges.

Le coût du foncier et la loi du marché renfoncent la ségrégation : les anciens quartiers sont délaissés à cause de leurs nuisances : bruit, insécurité, vétusté..

La forte baisse des emplois crée des friches

La concurrence entre hypercentre et périphérie se fait au détriment des quartiers intermédiaires.

Une fiscalité locale archaïque développe la concurrence entre communes d'une même agglomération soucieuses d'attirer des investissements .

Et, il ne faut pas oublier la superposition de trop de structures : Europe, Etat, Région, Département, Agglomération, Commune... Il y a, en France, 36.000 communes, autant que dans toute l'Europe !

Des propositions : 16 villes de France ont été choisies (dont Grenoble) par les Pouvoirs Publics pour expérimenter de nouvelles formules de participation.

Le CARNACQ pourrait coordonner le travail des associations dans ce domaine. Il souhaite améliorer la mobilité en diminuant les nuisances, développer les transports en commun, notamment de banlieue à banlieue, encourager la marche, le vélo, les tramways en site propre

Il souhaite que les Comités de Quartiers soient informés des dossiers en amont. Et non, ... lorsqu'ils sont déjà arrêtés... Est-ce si difficile ?

Et, il souhaite promouvoir l'élection au suffrage universel des élus de l'agglomération au lieu du suffrage indirect...

Nous pourrions vous faire parvenir le compte-rendu de ces journées si vous le souhaitez, dès sa parution.

A PARIS, LES JARDINS DU PUBLIC....

Au sein de la Commission Extra Municipale de l'Environnement et du Cadre de Vie, Madame de PANAFIEU, Adjointe au Maire de Paris, a été chargée de mettre en place une commission « accueil, sécurité, et usages dans les jardins de Paris »

XVI° DEMAIN y représente la Plateforme.

Une première réunion a rassemblé Elus, Responsables de l'administration (A.P.U.R. Parcs et Jardins, Voirie, Aménagement urbain, Vie locale etc..) des représentants de 30 associations, tous intéressés par cet important dossier qui passionne les parisiens .

Des constats, des propositions, parfois contradictoires : les besoins sont si différents : personnes âgées, enfants, sportifs, cyclistes, la cohabitation avec certains usagers (les chiens ont autant de défenseurs que les enfants !)

Mais saviez-vous que parcs et jardins couvrent 80 hectares au total, soit 25 % de l'espace parisien, que 17 jardins ont été créés au cours des dernières années.

Au personnel habituel, 50 agents locaux, jeunes, agents de médiation, chargés de la « convivialité des jardins » ont été recrutés récemment.

Beaucoup de thèmes ont été évoqués : recrutement et formation du personnel, production d'espaces verts (mais y a-t-il tant d'opportunité foncière ?), utilisation des voies ferrées abandonnées, horaire de présence des personnels, etc....

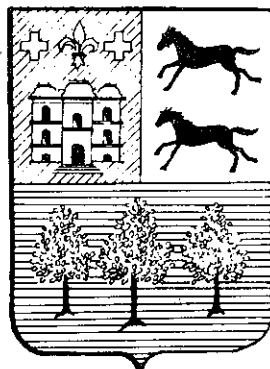
Nous sommes heureux (et très intéressés) de participer aux travaux de cette Commission et ne manquerons pas de vous tenir au courant de ses projets.

Et si vous avez des idées, des propositions.... Aidez-nous.

NOS MEILLEURS VŒUX DE BONNE ANNEE, POUR VOUS.

POUR TOUS LES VOTRES

Nous sommes toujours très heureux de vous accueillir à notre permanence du mercredi .



LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

OCTOBRE 1998 N° 87

PORTES OUVERTES AUX ASSOCIATIONS

Une fois encore, notre Maire du XVI^e, Pierre Christian TAITTINGER, reçoit les associations qui vivent dans l'arrondissement et qui participent à son animation dans de multiples domaines : sport, culture, entraide de tout ordre, environnement, clubs de jeunes, de parents d'élèves, d'anciens combattants

Toutes ces associations y retrouvent leurs adhérents, de nouveaux arrivants dans l'arrondissement. Et nous tenons tous à ce rendez-vous amical, chaleureux infiniment.

Venez donc nous voir cette semaine, les 3 et 4 octobre, à la Mairie. Elle nous ouvre ses portes, dès la rentrée scolaire. Vous y retrouverez des amis, et des informations utiles sur la vie associative. Peut-être, aussi des réponses à vos souhaits de participer davantage à la vie de vos quartiers ...

Nous attendrons votre visite.

Nous souhaiterions évoquer avec vous, il est entre vos mains :

L'AVENIR DE NOTRE ASSOCIATION

Comme toute création humaine, la vie d'une association se joue à tout moment, il suffit de peu de choses pour que son existence soit remise en cause.

Sa vie n'est que le fruit de la bonne volonté de quelques bénévoles qui essaient d'atteindre certains buts.

Ceux que XVI^e DEMAIN poursuit depuis plus de 30 ans : obtenir des pouvoirs publics des améliorations de notre cadre de vie, aider les habitants à trouver des solutions à leurs problèmes, tout en restant indépendants de toute influence politique, philosophique ou religieuse.

Une association n'a de chance de survivre que si, chaque année, de nouveaux membres remplacent ceux qui la quittent (déménagement, maladie, décès.. lassitude) et assurent son développement : il faut avoir un minimum de dynamisme et d'importance pour être entendu des pouvoirs publics !

Le Conseil d'Administration, le bureau de notre association ont un urgent besoin de renouvellement et sûrement de rajeunissement (plusieurs d'entre nous sont actifs depuis plus

de 20 ans !). Un responsable, quelle que soit sa compétence, son dévouement ne peut rien faire sans une équipe nombreuse pour mener à bien, sur le terrain, des actions nécessaires dans tous les domaines qui nous préoccupent : équipements, urbanisme, circulation, espaces verts, environnement, etc.

Tous les membres de notre association devraient se mobiliser pour inviter un parent, un ami habitant dans le XVI^e, à nous rejoindre, et que ceux d'entre vous qui peuvent « sacrifier » quelques heures régulièrement, viennent renforcer notre équipe à notre permanence du mercredi, de 10 à 12 heures.

Eventuellement, nous donner leurs noms, leurs adresses. Nous nous mettrons en rapport avec eux et leur enverrons une documentation.

Un grand merci à l'avance : Nous comptons beaucoup sur vous.

LA PISCINE MOLITOR

« Enfin, peut-être la nouvelle piscine Molitor » nous dit notre Maire dans un éditorial de la Revue du XVI^e.

Nous accueillons cette annonce avec plus que de l'intérêt.... mais « peut-être » ? Le permis de construire n'est pas encore délivré et des interventions au Conseil de Paris, au Conseil d'arrondissement, des actions d'associations de riverains, encore en cours au Tribunal administratif, laissent craindre que ce dossier continue à n'avancer qu'à très petits pas !

Depuis la rentrée, les dossiers : piscine et construction hôtelière, dissociés, suscitent débats ! Deux hôtels sont prévus, d'une surface totale de 10.933 m², quelques logements : 1.579 m², 218 parkings, certains réservés aux hôtels, mais aussi 27 pour les logements, et 7 pour la Ville de Paris....

Le prix : 4795 frs le m² construit de charge foncière étonne. Certes, il tient compte du prix de reconstruction de la piscine à la charge de l'entreprise en échange des m² construits autorisés. Mais plusieurs de nos correspondants trouvent le cadeau royal, et surtout quand ils constatent que les démolitions restent à la charge de la Ville.

Certains d'entr'eux disent avoir vainement cherché la hauteur des futurs immeubles.

D'autres demandent si une étude de l'accroissement de la circulation, de la pollution induites a été faite ?

Ce très ancien dossier va-t-il, enfin, trouver un aboutissement logique, raisonnable, rapide, que tous souhaitent.

LA POLLUTION « PUBLICITE »

Les panneaux publicitaires envahissent progressivement nos rues. Il y a là une agression à laquelle nous semblons condamnés. Beaucoup de nos adhérents nous disent leur mécontentement tout à fait justifié.

Dans nos quartiers, de grands panneaux à sujets mobiles de 3m x 3m sont installés un peu partout par les régies Dauphin et Giraudy..

Autour de la Maison de la Radio, à l'angle des rues Raynouard et Ranelagh (et cachant le petit square) et la place du Dr Hayem – un autre à l'angle des rues des Vignes et Alfred Bruneau – et plus récemment, un autre panneau de ce type vient d'être installé rue de l'Assomption, sur le mur du Lycée Molière, un quartier très résidentiel.

Est-ce normal ? sur un bâtiment public ? Pourquoi pas, alors sur les murs des hôpitaux, des prisons, des cimetières, etc...

Une autorisation a-t-elle été accordée par la Ville, ou par la Municipalité du XVI^e, ou par les services de la voirie ?

Le citoyen lambda est-il obligé de subir sans rien dire ?

Nous poserons la question au prochain C.I.C.A, le 13 octobre. Nous demanderons aussi pourquoi la Commission extra municipale sur la publicité, créée par la Municipalité, il y a plusieurs années déjà, ne se réunit, semble-t-il, jamais.

LA POLLUTION, toujours, à PARIS, en ILE DE FRANCE

Après les pics de pollution, cet été, peut-on rappeler quelques mesures d'urgence à prendre en cas d'alerte ?

Lorsque la pollution atteint le niveau 2, les préfets doivent limiter la vitesse, sur Le périphérique à 60 kms, sur les voies sur berges à 50 kms, .

Par un arrêté du 19.6.96, la circulation des autobus de tourisme est interdite dans les Iles St Louis, et de la Cité, les mois de juillet et d'août, quand ce niveau est atteint .

La production d'électricité de l'usine de Vitry sur Seine est réduite alors (dioxyde de soufre)

La mise en œuvre de la circulation alternée est aussi prévue, dans les mêmes conditions de pollution.

Les écologistes du Conseil de Paris estiment ces mesures très insuffisantes : « il faut prévenir la pollution et revoir la politique de la Ville, une ville pour les habitants et non une ville pour l'automobile » Ils proposent des mesures :

- donner priorité absolue aux transports en commun
- réserver des couloirs pour bus et taxi, en site propre
- créer des lignes de tramways non polluantes
- rouvrir la petite ceinture ferroviaire au trafic
- créer un réseau vert pour piétons et cyclistes
- multiplier rues et zones piétonnes dans les quartiers
- créer des pistes cyclables isolées de la circulation
- aménager des rues semi-piétonnes aux abords des écoles
- continuer à réserver les berges de la Seine aux cyclistes et piétons les dimanches et jours fériés
- interdire la circulation le mercredi et le samedi après midi dans les rues adjacentes à de nombreux squares et jardins
- limiter la pollution due aux camions et autobus

- renoncer aux infrastructures encourageant la circulation auto (doublement du périphérique, avenue de France.)
- et bien évidemment, faire respecter les réglementations !

Toutes ces propositions remettraient en cause le développement actuel de l'Ile de France. L'éloignement de l'habitat, et des lieux de travail, de loisirs sont source de déplacements, donc de pollution. Et la concentration urbaine est, certes, à prendre en compte :

20 % de la population française vit en Ile de France, sur 2 % du territoire !

On peut rêver... d'autres l'ont écrit : « Paris à la campagne » ! Ce catalogue est impressionnant. Réalisable ? . . On peut y réfléchir.

L'ENQUETE PUBLIQUE « QUAI DE PASSY »

Quelques remarques notées sur le registre d'enquête par notre bureau :

Un regret : que la maquette ne soit pas en relief ce qui aurait permis de mieux évaluer l'importance du bâti, les perspectives maintenues ou supprimées.

Regret aussi de la diminution du jardin public, bien que l'on puisse admettre les 1.550 m2 de jardins privatifs pour les rez de chaussée des immeubles.

Les 300 m2 réservés à la crèche sont bienvenus.

Notons avec satisfaction que 30 % de l'ensemble construit seront des logements P.L.I. (dont il faudra « surveiller » le mode d'affectation.)

La salle de gymnastique, la bibliothèque, la salle polyvalente du projet initial ne sont pas mentionnées.

Nous espérons qu'il s'agit d'une omission, au moins pour la bibliothèque et la salle polyvalente.

Et une suggestion : Pourquoi ne pas insérer dans le projet un « escalator » après accord avec la Ville dans l'avenue/escalier du Parc des Princes pour relier le jardin public à la rue Raynouard. Cela faciliterait l'accès au jardin pour les personnes âgées ou les parents avec poussettes d'enfants... et valoriserait les appartements en rendant l'accès plus facile vers la rue commerçante de Passy.

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT :

- L'hôtel particulier RFO, rue du Recteur Poincaré : le chantier est interrompu depuis plusieurs mois. Pourquoi ? la démolition des bâtiments annexes avait commencé.

Nous souhaitons poser cette question en C.I.C.A.

Le square à l'angle des rues Raynouard et Ranelagh (Maison de la Radio) : la petite entrée de ce square rue du Ranelagh est fermée. Les habitants du quartier avaient l'habitude de s'y rendre, et se plaignent.

Par ailleurs, serait-il possible d'y prévoir « un espace sanisette pour chiens »

On a entendu parler de quartiers tranquilles. Idée séduisante ! : Où en est le projet rue des Belles Feuilles ?